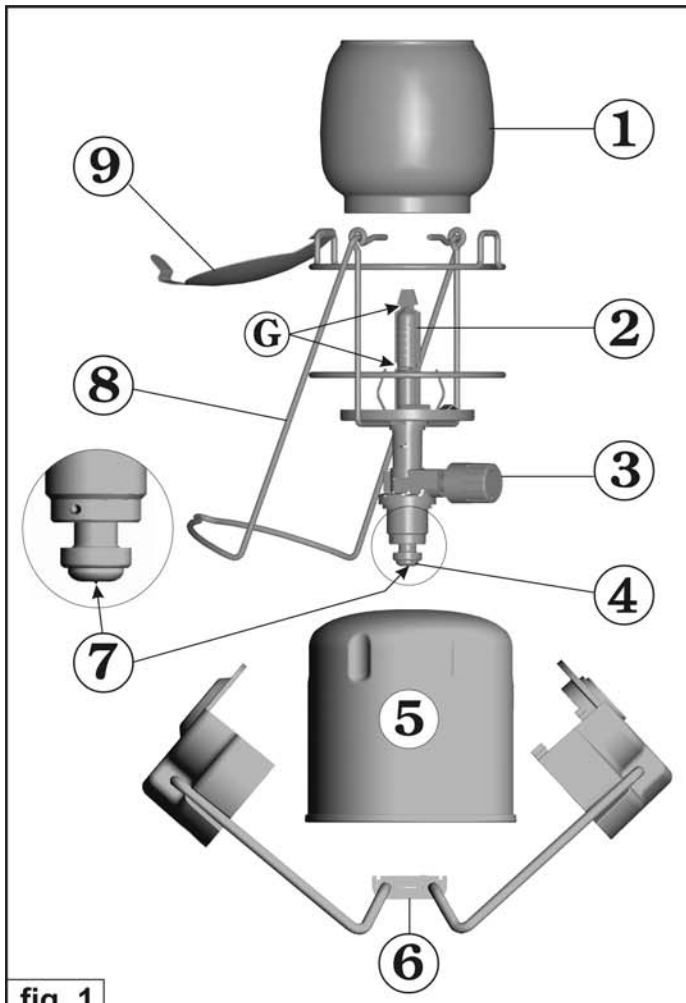

fig. 1

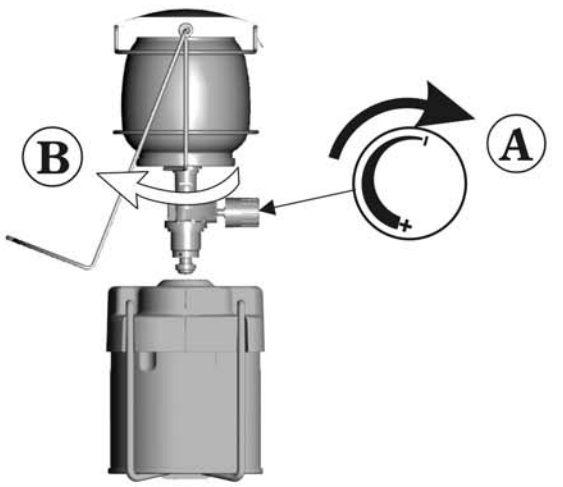

fig. 3

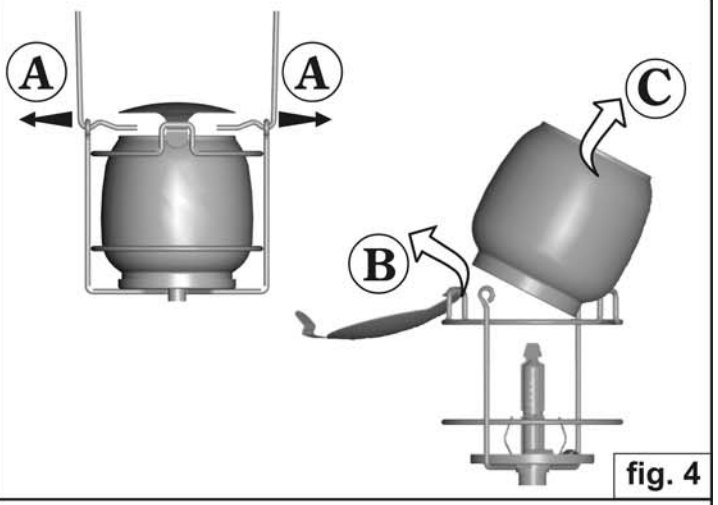

fig. 4

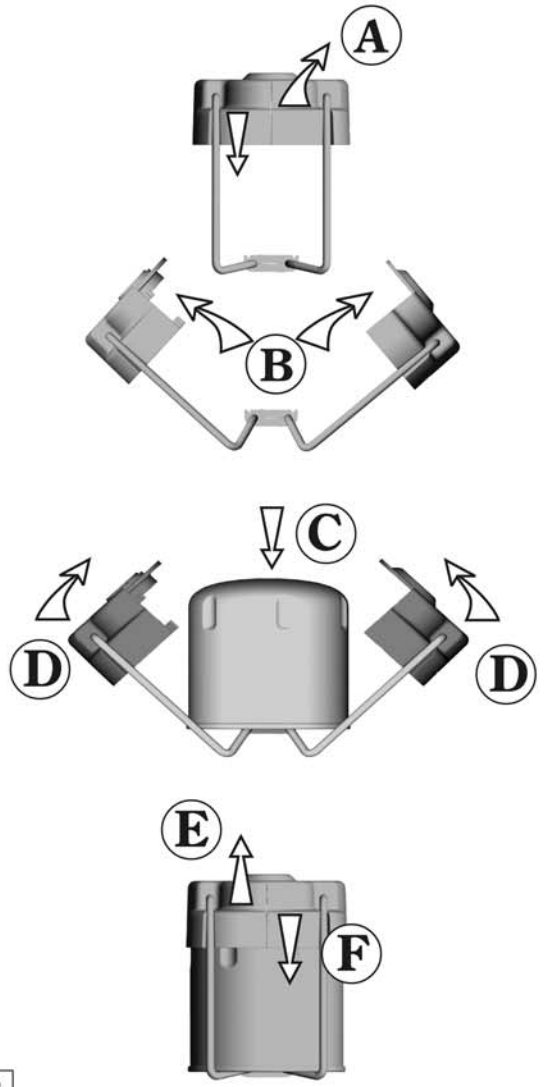

fig. 2

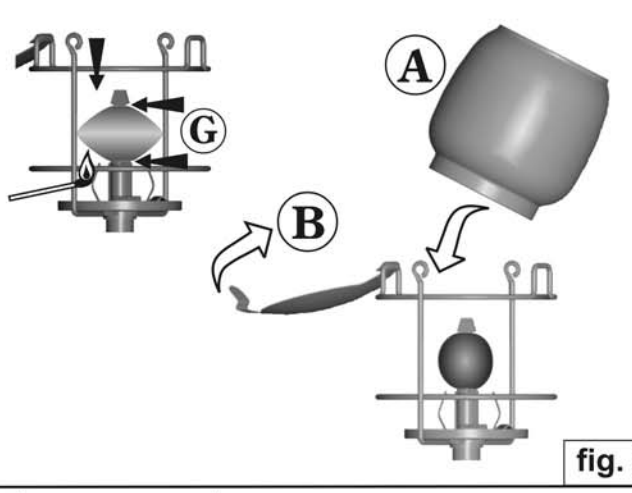

fig. 5

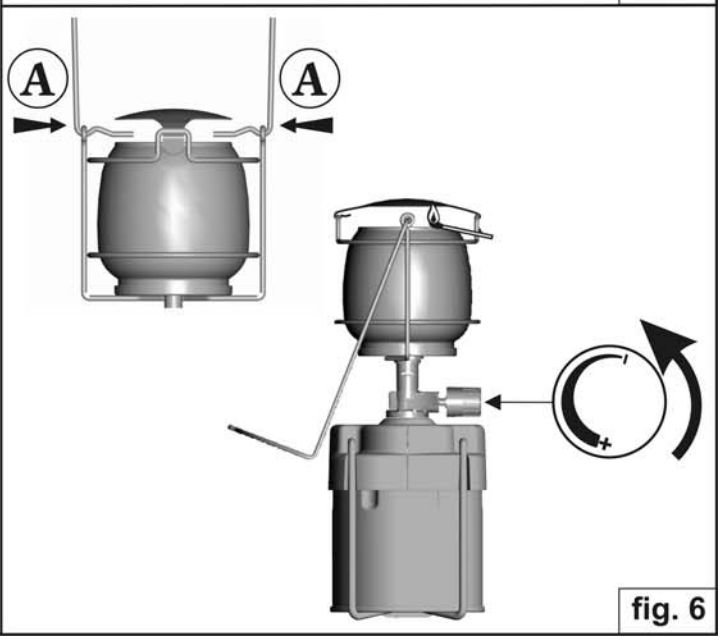

fig. 6

MODE D'EMPLOI

FR

Débit : 38 g/h (0,52 kW) – injecteur n° 019605
Catégorie : pression directe butane
Nous vous remercions d'avoir choisi cet appareil Campingaz® *LUMO 206*

A – IMPORTANT : VOUS UTILISEZ DU GAZ, SOYEZ PRUDENT !

Ce mode d'emploi a pour objet de vous permettre d'utiliser correctement et en toute sécurité votre appareil Campingaz® *LUMO 206*.
Lisez–le attentivement pour vous familiariser avec l'appareil avant de l'assembler à son récipient de gaz.
Respectez les instructions de ce mode d'emploi ainsi que les consignes de sécurité figurant sur les cartouches Campingaz® C 206. Le non respect de ces instructions peut être dangereux pour l'utilisateur et son entourage.
Conservez ce mode d'emploi en permanence en lieu sûr afin de pouvoir vous y reporter en cas de besoin.
Cet appareil doit être utilisé exclusivement avec les cartouches Campingaz® C 206. Il peut être dangereux d'utiliser d'autres récipients de gaz.
La Société Application Des Gaz décline toute responsabilité en cas d'utilisation d'une cartouche de toute autre marque.
Cet appareil ne doit être utilisé que dans des locaux suffisamment aérés (minimum 2 m^3/h/kW) et éloigné de matériaux inflammables.
Ne pas utiliser un appareil qui fuit, qui fonctionne mal ou qui est détérioré. Le rapporter à votre vendeur qui vous indiquera le service après–vente le plus proche.
Ne jamais modifier cet appareil, ni l'utiliser pour des applications auxquelles il n'est pas destiné.

B – MISE EN SERVICE

1. MISE EN PLACE D'UNE CARTOUCHE CAMPINGAZ® C 206 (FIG. 2):

(Si une cartouche vide est en place, lire le paragraphe D : "Changement de la cartouche")
Pour la mise en place ou le changement d'une cartouche, opérer toujours dans un endroit aéré, de préférence à l'extérieur et jamais en présence d'une flamme, source de chaleur ou étincelle (cigarette, appareil électrique, etc.), loin d'autres personnes et de matériaux inflammables.
NE PAS INTRODUIRE DE CARTOUCHE DANS LE PORTE–CARTOUCHE (6) AVANT D'AVOIR DÉVISSÉ ET ENLEVÉ L'ENSEMBLE ROBINET/BRÛLEUR.

a) Retirer l'appareil de sa boîte protectrice.
b) S'assurer de la présence et du bon état du joint d'étanchéité (4) (fig. 1). Ne pas utiliser l'appareil si le joint manque ou est détérioré, le rapporter à votre revendeur.
c) Vérifier que l'extrémité de la pointe perforatrice ne dépasse pas du joint. Elle doit juste affleurer (voir détail fig. 1)
d) Ouvrir le porte–cartouche (6) en suivant les flèches A puis B (fig.2). Vérifier que la zone de perforation de la cartouche C 206 est parfaitement propre (sans étiquette, ni colle). Placer la cartouche C 206 dans le porte–cartouche (6) suivant flèche C et refermer en suivant les flèches D. Vérifier que les deux pièces plastiques sont bien emboîtées l'une dans l'autre suivant flèches E et F.
e) Vérifier que le robinet est bien fermé en tournant le volant (3) dans le sens de rotation des aiguilles d'une montre (sens "–" de la flèche) (fig. 3).
f) Poser le porte–cartouche debout et visser à fond l'ensemble robinet/brûleur suivant la flèche B (fig.3). La base du robinet est alors en appui sur la bague filetée du porte–cartouche.
En cas de fuite (odeur de gaz avant l'ouverture du robinet), mettez immédiatement l'appareil à l'extérieur, dans un endroit très ventilé, sans source d'inflammation, où la fuite pourra être recherchée et arrêtée. Si vous voulez vérifier l'étanchéité de votre appareil, faites–le à l'extérieur. Ne pas rechercher les fuites avec une flamme, utiliser un liquide de détection de fuite gazeuse.

2. MISE EN PLACE DU MANCHON

a) Oter l'anse de transport (8) en écartant les branches (suivant flèches A fig. 4)
b) Basculer le chapeau (9) suivant flèche B et ôter le verre suivant flèche C (fig. 4)
c) Glisser le manchon sur le brûleur (2), le trou de plus grand diamètre vers le bas; bien introduire les orifices du manchon dans les gorges (G) du brûleur. (fig. 5)

3. BRÛLAGE DU MANCHON (Effectuer cette opération à l'extérieur)

a) Ne pas ouvrir le gaz, présenter une flamme (briquet ou allumette) au voisinage du manchon (fig.5).
b) Laissez–le se consumer entièrement (dégagement de fumée) jusqu'à ce que le manchon prenne la forme d'une boule noire. (fig. 5)
c) Remettre le verre (1), le chapeau (9) (suivant flèches A et B fig.5) et l'anse (8) (suivant flèches A fig.6).
d) L'appareil est prêt à fonctionner.

C – UTILISATION DE LA LAMPE :

1. Quelques conseils supplémentaires :

Ne pas utiliser votre lampe à moins de 10 cm d'une paroi ou d'un objet combustible, ni à moins de 40 cm d'un plafond (distance par rapport au chapeau de la lampe).
Poser la lampe sur une surface horizontale ou la pendre verticalement.
Ne pas la déplacer brusquement afin d'éviter l'apparition de grandes flammes dues à la combustion de butane liquide au lieu de butane vaporisé. Si cela se produit, éteindre la lampe en fermant le robinet.
En cas de fuite (odeur de gaz), fermer le robinet.
Ne pas faire fonctionner la lampe avec un manchon présentant des déchirures (risque de casse du verre). Le remplacer exclusivement par un manchon spécial Campingaz®. Enlever le manchon abîmé et souffler sur le brûleur pour en dégager les poussières, puis opérer comme indiqué aux paragraphes "Mise en place du manchon" et "Brûlage du manchon".
En cours de fonctionnement (ou immédiatement après arrêt), la chaleur dégagée par le brûleur chauffe fortement certaines parties de la lampe (dont le chapeau et l'anse si la lampe a fonctionné pendue verticalement), il est déconseillé de toucher ces parties à mains nues. Des brûlures sérieuses pourraient en résulter.

2. Allumage (fig.6):

–Présenter une allumette enflammée entre le verre (1) et le chapeau (9).
–Ouvrir progressivement le gaz en tournant le volant (3) dans le sens inverse de rotation des aiguilles d'une montre(sens "+" de la flèche)

3. Extinction:

Fermer l'arrivée du gaz en tournant le volant (3) dans le sens de rotation des aiguilles d'une montre, à fond jusqu'à la butée. (sens "–" de la flèche)

D – CHANGEMENT DE LA CARTOUCHE

Ne jamais changer une cartouche qui n'est pas vide, (vérifier l'absence de bruit de liquide en secouant l'appareil).

a) Vérifier que l'arrivée du gaz est bien fermée en tournant le volant (3) à fond dans le sens de rotation des aiguilles d'une montre (sens "–" de la flèche) et s'assurer que le brûleur est éteint.
b) Dévisser L'ensemble robinet/brûleur et vérifier la présence et le bon état du joint (4) (fig. 1)
c) Ouvrir le porte–cartouche (6) et enlever la cartouche vide.
d) Mettre une cartouche neuve, en suivant les indications du paragraphe B " Mise en place d'une cartouche CAMPINGAZ® C 206".

E – STOCKAGE ET ANOMALIES DE FONCTIONNEMENT

Après refroidissement complet de votre appareil:

a) Stocker l'appareil et sa cartouche dans un endroit frais, sec et aéré, hors de portée des enfants, jamais dans un sous–sol ou une cave.
b) En cas de bouchage de l'injecteur, (la cartouche contient encore du gaz mais l'appareil ne s'allume pas), ne pas essayer de le déboucher, reporter l'appareil à votre revendeur.
c) Si vous utilisez votre appareil dans un local, celui–ci doit respecter les conditions réglementaires d'aération qui permettent de fournir l'air nécessaire à la combustion et d'éviter la création de mélange à teneur dangereuse en gaz non brûlé (2 m^3/h/kW minimum)

SERVICE CONSOMMATEURS
***APPLICATION DES GAZ SA* – Service téléphonique information consommateurs :**
66, rue de la Chaussée d'Antin – 75431 PARIS Cedex 09
tél.: 33 (0)1 53 32 72 72 Fax: 33 (0)1 53 32 72 99
***CAMPINGAZ SUISSE SA* – Service clientèle – Route du Bleuet 7 – 1762 GIVISIEZ**
tél.: 41 26 460 40 40 Fax: 41 26 460 40 50
***COLEMAN BENELUX B.V.* Minervum 7168 – 4817 ZN BREDA – PAYS–BAS / NEDERLAND**
tél.: +31 76 572 85 00 Fax: + 31 76 571 10 14